



Chambre de
Commerce
du Canada

Canadian
Chamber of
Commerce

Occasions de publicité et paramètres

Mener. Innover. Agir.





Le pouvoir de façonner les politiques et le pouvoir de la puissance de notre réseau

Nous sommes l'association de gens d'affaires la plus importante et influente du Canada et, à ce titre, nous sommes le lien principal et essentiel entre les entreprises et le gouvernement fédéral. Forte d'un réseau de plus de 450 chambres de commerce, qui représentent 200 000 entreprises de toutes les tailles, de tous les secteurs de l'économie et de toutes les régions, nous démontrons continuellement que nous avons un impact sur les politiques publiques et le processus décisionnel au profit des entreprises, des collectivités et des familles du Canada.

Faites paraître une annonce auprès de la Chambre de commerce du Canada

- Bénéficiez de la crédibilité qui vient d'être associé à l'organisme de gens d'affaires le plus important et influent au Canada.
- Profitez de notre portée. Grâce à notre réseau de sociétés et associations membres et de plus de 450 chambres de commerce, nous représentons 200 000 entreprises de toutes tailles, de tous les secteurs de l'économie et de toutes les régions du Canada.
- Nos membres sont vos clients potentiels. Rejoignez les dirigeants et administrateurs d'entreprises—des décideurs disposés à envisager des moyens stratégiques pour maximiser leurs bilans.

Veillez faire parvenir vos demandes de renseignements publicitaires à :
Alita Fabiano à afabiano@chamber.ca ou au 613.238.4000 (2255).



Le publipostage	4
Campagne par courriel	5
Bulletins	6
Bannières publicitaires	7
Carte des tarifs	8

Le publipostage

En bref

- Les pièces de publipostage peuvent être envoyées soit aux chambres de commerce membres ou aux sociétés ou associations membres, en français et / ou en anglais.
- Les mailings aux membres sont effectués au besoin.

Paramètres

- Le taux de base s'applique pour une pièce, par exemple un dépliant, brochure ou carte postale. Les dimensions maximales sont de 8,5 po x 11 po et l'encart ne doit pas peser plus de 100 grammes.
- Pour un envoi aux chambres de commerce membres, vous devez fournir 50 exemplaires en français et / ou 400 exemplaires en anglais de votre encart.
- Pour un mailing aux sociétés ou associations membres, vous devez fournir 50 exemplaires en français et /ou 650 exemplaires en anglais de votre encart.
- Les documents doivent parvenir à notre bureau à Ottawa une semaine avant la date d'envoi.

Campagne par courriel pour des opportunités non commerciales

En bref

- Des courriels, en format .html, peuvent être envoyés aux chambres de commerce membres ou aux sociétés et associations membres, en français et / ou en anglais.
- Les campagnes par courriel aux membres sont effectuées au besoin en utilisant le logiciel MailChimp.

Paramètres

- Le taux de base est pour une diffusion, en français et / ou en anglais, par courrier électronique.
- Toute publicité sera identifiée comme telle.
- Les campagnes dirigées vers les chambres de commerce auront plus de succès si vous indiquez au responsable de la chambre ce que vous voulez qu'il fasse avec vos informations.
- Nous pouvons concevoir un courriel .html de base, y compris graphiques et texte, pour vous ou vous pouvez nous en fournir un.
- Si vous nous fournissez les matériaux, nous avons besoin d'un fichier ZIP par langue, ainsi que les fichiers suivants. La taille de votre message ne peut pas dépasser 1 Mo et sa largeur, 600 pixels.
 - Un fichier HTML qui comprend une étiquette *|LIST:DESCRIPTION|* et une étiquette *|UNSUB|* dans le pied de page
 - Toutes vos images en format Web (JPG, GIF ou PNG)
 - Votre ou vos fichiers en format CSS
- **Si vous fournissez les matériaux dans les formats ci-dessus, nous pouvons vous accorder une réduction de 200 \$ sur le prix de votre campagne.**
- Les graphiques et / ou le texte doit parvenir à notre bureau à Ottawa une semaine avant la date d'envoi.

Notez : Notre pare-feu bloque les fichiers ZIP. Veuillez nous aviser lorsque votre courriel est envoyé. Nous libérerons immédiatement votre fichier de notre mise en quarantaine et nous vous enverrons une confirmation.

Bulletins

En bref

- Vous pouvez placer un publireportage ou une bannière publicitaire dans nos bulletins mensuels, en français ou en anglais :
 - Connexions est distribué au milieu du mois à plus de 700 cadres et employés de chambre de commerce.
 - eConnexion est distribué au milieu du mois à plus de 1 850 dirigeants d'entreprise et d'association.
 - Nous afficherons votre bannière publicitaire dans nos pages Twitter et Facebook, présentant votre produit ou service à plus de 11 700 personnes.

Paramètres

- Notre tarif de base porte sur un publireportage ou une bannière publicitaire, en anglais ou en français.
- Les publireportages seront identifiés comme tels.
- Les publireportages ne peuvent pas compter plus de 200 mots.
- Vous pouvez ajouter des images à une bannière publicitaire.
 - Connexions : 2 po x 3,5 po à 300 ppp en format JPG.
 - eConnexion : 600 x 150 pixels à 72 ppp en format JPG, GIF ou PNG. Veuillez fournir une adresse URL, car cette bannière sera associée à un hyperlien.
- Les annonces destinées aux chambres de commerce auront plus de succès si vous indiquez au responsable de la chambre ce que vous voulez qu'il fasse avec vos informations.
- Les illustrations ou les épreuves doivent arriver à notre bureau à Ottawa une semaine avant la date de distribution.

Bannières publicitaires

En bref

- Le site Web de la Chambre du Canada, Chamber.ca, reçoit 40 000 impressions par mois.
- Les forfaits de bannières publicitaires sont disponibles pour des bannières affichées à travers tout le site.

Paramètres

- Les bannières doivent être fournies en français et en anglais.
- Les bannières sont de 214 x 400 pixels et elles apparaîtront à travers le site, dans la colonne de droite.
- L'annonce doit être à une résolution de 72 dpi et en format .gif, .jpg, ou png en RVB.
- L'annonce peut être animée : limite de 30 secondes d'animation avec un maximum de trois boucles.
- La grandeur maximale du fichier est de 40K.
- Les bannières sont fournies par l'annonceur, aux frais de l'annonceur, une semaine ouvrable avant la date de début de la campagne.

Notez : Notre pare-feu bloque les fichiers ZIP. Veuillez nous aviser lorsque votre bannière est envoyée. Nous libérerons immédiatement votre fichier de notre mise en quarantaine et nous vous enverrons une confirmation.



Carte des tarifs TVH #106844285 | TVQ #1006090296

Les prix ne comprennent pas les taxes. Le taux de la taxe applicable est celui de la province ou du territoire de résidence de l'annonceur. AB, BC, MB, NT, NU, SK et YK : TPS de 5 % | QC : TPS de 5 % + TVQ de 9,975 % | ON : TVH de 13 % | NB, NL, NS, PE : TVH de 15 % | Étranger : TVH de 15 %

<i>Les prix peuvent changer sans preavis.</i>	Tarifs pour membres	Tarifs pour non-membres
Le publipostage (en français et /ou en anglais)		
Aux chambres de commerce membres	1 000 \$	2 000 \$
Aux sociétés et association membres	2 000 \$	4 000 \$
Aux deux catégories de membre	2 500 \$	4 500 \$
Campagne par courriel (en français et /ou en anglais)		
Aux chambres de commerce membres	500 \$	1 000 \$
Aux sociétés et associations membres	1 000 \$	2 000 \$
Aux deux catégories de membre	1 500 \$	2 500 \$
Escompte pour la conception de la publicité par le client	200 \$	200 \$
Bulletins (en français et /ou en anglais)		
Publireportage dans Connexions	500 \$	1 000 \$
Bannière comme celle de Connexions	250 \$	500 \$
Publireportage dans eConnexion	500 \$	1 000 \$
Bannière comme celle de eConnexion	250 \$	500 \$
Publireportage dans Connexions et eConnexion	750 \$	1 500 \$
Bannière comme celle de Connexions et eConnexion	400 \$	750 \$
Bannières publicitaires (en français et en anglais)		
1 semaine	200 \$	400 \$
4 semaines	700 \$	1 400 \$
8 semaines	1 200 \$	2 400 \$
Conception de la publicité (Maximum de trois révisions.)	Gratuit	100 \$ par heure

Politique de publicité

Introduction

La politique publicitaire de la Chambre de commerce du Canada (la Chambre) est destinée à préciser les critères d'acceptation des annonces ainsi qu'à veiller à ce que toutes les annonces soient conformes aux valeurs, à l'orientation stratégique et à la marque de la Chambre. La présente politique s'applique aux annonces payées comme aux annonces gratuites.

Le terme « annonce » fait référence à l'espace fourni pour faire la promotion d'un produit, service ou événement sur le site Web de la Chambre et dans ses parutions. Ce terme fait également référence au contenu d'articles de bulletin (dans le cas d'un publiereportage), de publications dans les médias sociaux, de campagnes de courriels et d'envois postaux directs.

Créneaux publicitaires

Annonces payées

- Voici les créneaux publicitaires payants que la Chambre propose aux membres et aux non-membres :
 - Encarts par courrier direct
 - Campagnes de courriels à des fins autres que commerciales
 - Publiereportages ou bannières publicitaires dans nos bulletins, dans Connexions et dans eConnexion
 - Bannières publicitaires dans notre site Web
- La Chambre peut accepter tout un éventail d'annonces payées, y compris les annonces de produits, services ou événements, les nominations, les avis d'emplois vacants et les réductions entre membres sur des produits ou services professionnels. La Chambre peut diffuser ces types d'annonces dans son site Web, ses bulletins et ses campagnes de publipostage ou de courriels.

Gratuit

- La Chambre pourra choisir d'offrir gratuitement aux commanditaires de projets ou d'événements des créneaux publicitaires dans son site Web, ses publications d'événements, ses bulletins ou ses campagnes de publipostage et de courriels. Ces types d'annonce pourront comprendre les annonces de produits, services ou événements, les réductions entre membres sur des produits ou services professionnels, les réalisations d'une entreprise et les activités liées à la responsabilité sociale d'entreprise.
- La Chambre pourra choisir d'offrir gratuitement aux ministères du gouvernement et aux organismes de bienfaisance des créneaux publicitaires dans son site Web, ses publications d'événements, ses bulletins ou ses campagnes de publipostage et de courriels. Ces types d'annonce pourront porter sur les programmes et services gouvernementaux gratuits ainsi que les campagnes de sensibilisation du public d'un gouvernement ou d'un organisme de bienfaisance qui intéressent les entreprises.

- Dans ses sites de médias sociaux, la Chambre pourra choisir de communiquer gratuitement des messages susceptibles d'être considérés par certains comme des publicités. Ces messages comprennent les réalisations d'une entreprise membre, les activités de ses membres liées à la responsabilité sociale d'entreprise, la participation de ses membres à ses propres événements, les programmes et services gouvernementaux gratuits ainsi que les campagnes de sensibilisation du public d'un gouvernement ou d'un organisme de bienfaisance qui intéressent les entreprises.

Admissibilité et processus d'examen

- La Chambre a le pouvoir d'approbation définitive de toutes les annonces avant leur distribution ou publication et se réserve, à sa discrétion, le droit de supprimer ou d'annuler unilatéralement, avant leur distribution ou publication, celles qui contreviennent aux normes publicitaires indiquées dans la présente politique. La Chambre pourra proposer à l'annonceur des modifications pour rendre l'annonce acceptable ou conforme aux lignes directrices de la Chambre. Si elle annule une annonce parce que celle-ci enfreint ses normes publicitaires, elle pourra accorder un remboursement complet ou partiel.
- La Chambre se réserve le droit de refuser toute annonce ou organisme jugés incompatibles avec ses valeurs, son orientation stratégique et sa marque.
- La Chambre n'acceptera pas les annonces faisant la promotion d'un produit, service ou événement qui est en concurrence directe avec ses propres activités.
- La Chambre refusera les annonces jugées trompeuses, de mauvais goût ou frauduleuses, ou encore celles qui s'opposent à ses orientations politiques.
- Les annonces envoyées par courriel ou publiées dans un bulletin de la Chambre doivent être bien identifiées comme telles.
- En aucun cas, l'acceptation par la Chambre d'une publicité ne peut être considérée comme une recommandation du produit ou du service annoncé ou de l'entreprise qui fabrique, sinon qui distribue ce produit ou service, ou encore qui en fait la promotion.



Entente de publicité

Veuillez remplir, signer et retourner à Alita Fabiano à afabiano@chamber.ca.

Nom de l'entreprise : _____

Personne à contacter : _____

Adresse : _____

Numéro de téléphone : _____

Courriel : _____

Type de publicité acheté :

Publipostage aux chambres de commerce membres

Publipostage aux membres des sociétés

Publipostage aux deux catégories de membre

Campagne par courriel aux chambres de commerce membres

Campagne par courriel aux sociétés membres

Campagne par courriel aux deux catégories de membre

Publicireportage

Connexions eConnexion les deux

Annonce carte d'affaire dans Connexions

Connexions eConnexion les deux

Bannière publicitaire

1 semaine 4 semaines 8 semaines

____ semaines

Date de la publicité : _____

Date d'échéance des documents : _____

Paiement

Le paiement doit être reçu avant le début de la publicité.

Montant dû, taxes incluses : _____

Par carte de crédit: Visa MasterCard AMEX

Numéro de la carte : _____ Date d'expiration : _____ CVV: _____

Nom du titulaire de la carte : _____

Signature autorisée : _____

Par chèque à l'ordre de la Chambre de commerce du Canada.

Cette entente peut être annulée, par écrit, par l'une ou l'autre partie jusqu'à une semaine avant la date de déroulement de la publicité. Une entente annulée par le client peut être soumise à des frais d'annulation.

J'accepte les conditions susmentionnées. Signature : _____

Date: _____

Veillez faire parvenir vos demandes de renseignements publicitaires à :
afabiano@chamber.ca

Veillez faire parvenir vos demandes de renseignements sur les
bannières publicitaires électroniques à : mcroteau@chamber.ca



Chambre de Commerce
du Canada Canadian
Chamber of
Commerce

Chamber.ca  info@chamber.ca

 @CdnChamberofCom  CanadianChamberofCommerce  @cdnchamberofcommerce